

Formation

# Développer les compétences psychosociales des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

**Dates de la session :**

22 Sep , 23 Sep , 29 Sep et 30 Sep 2025

**Format & durée :**

Présentiel

4 jours - 28 heures

**Lieu :**

38 - Isère

Grenoble

**Horaires :**

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Groupe :**

10 à 15 personnes (2p. max/structure selon disponibilité)

**Intervenant.e.s :**

A. MICHEL et M. DIDIER, formatrices PS ARA.

**Tarif :**

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

**Contact pédagogique :**

manon.didier@promotion-sante-ara.org

**Contact administratif :**

contact38@promotion-sante-ara.org - 04 57 58 26 84

**S'inscrire**

Date limite 23 juin 2025 dans la limite des places disponibles.

Compétences psychosociales

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est aujourd'hui reconnu comme favorable au bien-être, à la réussite éducative et à la réduction des comportements violents et conduites à risque. Cette formation vous propose de découvrir comment soutenir les CPS des enfants et des adolescents dans une

démarche de promotion de la santé. Elle vous permettra d'identifier des leviers adaptés et d'expérimenter des postures et pratiques éducatives favorables, dans le but d'agir sur les aptitudes des individus mais aussi sur leur environnement de vie.



## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier le concept des compétences psychosociales (CPS)
- Inscrire la démarche de développement des CPS dans le champ de la promotion de la santé
- Identifier les postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS
- Identifier les leviers permettant le développement des CPS avec son public et dans le cadre de ses missions
- Choisir des outils et des techniques d'animation adaptées à son public, à sa thématique de santé et à ses objectifs pédagogiques



## Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole du champ médico-social, éducatif ou de l'insertion susceptible de mettre en place des projets en lien avec la santé auprès de publics enfants, adolescents et/ou jeunes adultes.

Les acteurs isérois sont prioritaires.

*Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter dans les meilleurs délais afin de vérifier ensemble les possibilités d'adaptations matérielles et/ou pédagogiques.*



## Pré-requis

Être en situation ou avoir pour objectif de mener des actions ou des projets visant à soutenir les compétences psychosociales des enfants et/ou adolescents et/ou jeunes adultes.

Intervenir auprès d'enfants, adolescents et/ou jeunes adultes.



## Programme

**Jour 1 : L'approche des compétences psychosociales en promotion de la santé**

- La promotion de la santé : concepts et place des CPS
- Les CPS : concepts et définitions
- Découvertes et expérimentation : les compétences cognitives

**Jour 2 : La relation éducative au service du développement des CPS**

- Réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives
- Les conditions d'apprentissage : mise en place d'un environnement favorable
- Découvertes et expérimentation : les compétences émotionnelles

### Jour 3 : Entraînement à l'animation d'atelier collectif de développement des CPS

- Repères méthodologiques
- Découvertes et expérimentation : les compétences sociales
- Mises en situation : animation d'activités CPS par les participants

### Jour 4 : Les CPS en pratique

- Mises en situation : animation d'activités CPS par les participants
- Réflexivité sur les postures
- Travail sur les projets CPS des participants



## Modalités pédagogiques

### **Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.**

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation. Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



## Suivi et évaluation

**Evaluation des acquis** : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation, questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

**Suivi de la formation** : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

**Evaluation de la formation** : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Version du 10/04/2025